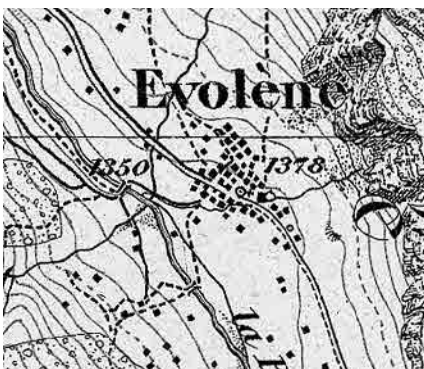


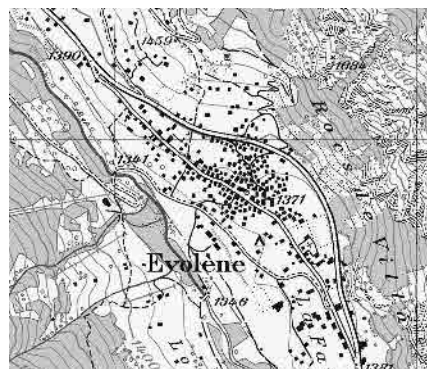


Photo aérienne Charles-André Meyer 1985, © SAT, Canton du Valais, Sion

Implanté sur une plate-forme située à une altitude de près de 1400 m, l'ancien site rural a connu un développement touristique à la fin du 19<sup>e</sup> siècle. Dans la mesure où la symbiose entre les deux tissus est quasi parfaite, le site présente une image d'une grande cohérence.



Carte Siegfried 1878



Carte nationale 1995

#### Village

⊗	⊗	⊗	Qualités de la situation
⊗	⊗	⊗	Qualités spatiales
⊗	⊗	⊗	Qualités historico-architecturales

**Evolène**

Commune d'Evolène, district d'Hérens, canton du Valais



1



2



3



4



5 Maisons en madriers



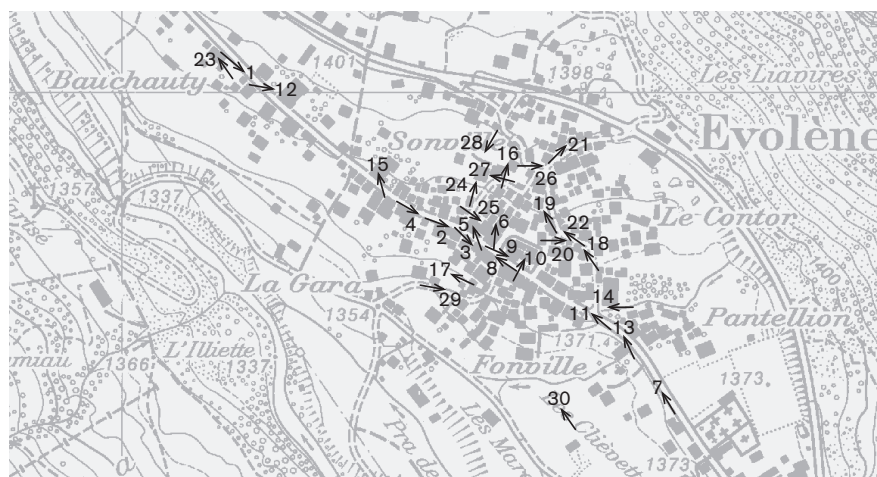
6 Façade plaquée en maçonnerie



7



8



Direction des prises de vue 1 : 8000  
Photographie 1980 : 10  
Photographies 1998 : 1-9, 11-30



9 Eglise paroissiale, 1855



10 Traces de l'évolution de l'église



11



12 Grand-Hôtel, 1890



13 Hôtel de la Dent-Blanche, 1858



14



15 Hôtel Hermitage, vers 1900

**Evolène**

Commune d'Evolène, district d'Hérens, canton du Valais



16 Maisons-tours en bois



17 Espace libre au coeur du tissu



18



19



20



21



22



23



24



26



25



27



28



29



30



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,  
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Vieux village dont l'épine dorsale est constituée par l'ancienne route de passage ; structure concentrée	A	×	×	×	A			2-11,16, 18-22, 24-27,30
E	0.1	Petit noyau de constructions rurales isolé à l'entrée du site	A	×	/	×	A			13
E	0.2	Extension induite par le tourisme au 19 <sup>e</sup> s., de part et d'autre de l'ancienne route d'accès depuis la vallée	B	/	×	×	B			1,12,15
PE	I	Prés et jardins plans inscrits entre l'ancienne et la nouvelle route de passage, prolongeant le tissu ancien	a			×	a			
PE	II	Plate-forme supérieure formée de terrains agricoles, en partie urbanisés, formant le premier plan du site	ab			×	a			30
PE	III	Terrains en cours d'urbanisation aux deux extrémités du site	b		/		b			
EE	IV	Plate-forme inférieure ; ancienne aire inondable, pratiquement libre de constructions parasites	a		/		a			
EI	1.0.1	Eglise paroissiale Saint-Jean-Baptiste néo-classique de 1852-55, restaurée et agrandie en 1970 ; le sanctuaire d'origine date de 1445				×	A			4,9,10,30
EI	1.0.2	Place cernant l'église, étroitement bordée de constructions				×	A			6
	1.0.3	Rue principale servant autrefois de route de passage, au tracé légèrement sinueux						o		2-6,8,11
	1.0.4	Enclaves au coeur du tissu historique, occupées par des jardins						o		16
	1.0.5	Habitations de taille plus importante, 1 <sup>re</sup> moitié du 20 <sup>e</sup> siècle						o		16
	1.0.6	Dépendances transformées en habitations après 1980						o		
	1.0.7	Constructions récentes ne respectant ni le traitement, ni les matériaux traditionnels							o	
EI	0.2.8	Grand hôtel d'Evolène édifié en 1890 par Jean Anzévui, aujourd'hui transformé en résidence ; ailes de cinq niveaux avec pignons retournés sur la façade principale				×	A			12
	0.2.9	Hôtel Hermitage, vers 1900, moins prestigieux, mais ayant conservé sa fonction d'origine						o		15
EI	0.0.10	Hôtel de la Dent-Blanche construit en 1858 par l'avocat Jean Gaspoz, se prolongeant par un parc alpin				×	A			13,14
EI	0.0.11	Chapelle du cimetière autrefois réservé aux victimes de la peste, portant la date de 1639 ; clocheton à alvéole				×	A	o		
	0.0.12	Canal d'irrigation bordant le parc de l'hôtel de la Dent-Blanche						o		
	0.0.13	Vaste parking asphalté implanté à proximité du tissu rural						o		
	0.0.14	Terrain de football banalisant la frange du noyau rural						o		
	0.0.15	Hangar agricole postérieur à 1981, correctement intégré						o		
	0.0.16	Immeuble locatif et habitation individuelle jouxtant sans le moindre soin un noyau rural							o	
	0.0.17	Habitation individuelle, après 1980, menaçant une poche verte par ailleurs libre de toute construction							o	
	0.0.18	Groupe de constructions constitué à partir de la fin du 19 <sup>e</sup> s. le long de l'ancienne route						o		
	0.0.19	Noyau rural situé en contrebas du vieux village						o		
	0.0.20	Dépendances bordant la route d'accès au site						o		
	0.0.21	Petit immeuble locatif portant la date de 1918, présentant deux pignons secondaires sur rue						o		23
	0.0.22	Ancien moulin transformé en habitation, avec création de balcons						o		
	0.0.23	Immeubles locatifs néo-ruraux jouxtant le vieux village, dont ils respectent le tissu						o		

**Evolène**

Commune d'Evolène, district d'Hérens, canton du Valais

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,  
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.0.24	Locatif, vers 1990, peu gênant du fait de sa position excentrée						o		
	0.0.25	Immeuble locatif en maçonnerie, vers 1975, tranchant sur les constructions en bois alentour							o	
	0.0.26	Habitations individuelles implantées au milieu des anciens prés							o	
	0.0.27	Constructions postérieures à 1980, ayant provoqué la création d'une nouvelle voie dans les champs							o	
	0.0.28	Parking en béton avec huit boxes, daté 1994							o	
	0.0.29	Habitations individuelles postérieures à 1980 menaçant une ancienne poche verte libre de constructions							o	
	0.0.30	Habitation individuelle, vers 1970, menaçant l'accès au site du fait de sa proximité avec l'hôtel d'Evolène							o	
	0.0.31	Noyau mixte des années 1950 se développant en amont de la route d'évitement, dans le prolongement du vieux village							o	
	0.0.32	Cours de la Borgne marquant la frontière ouest du site							o	



## Evolution de l'agglomération

Histoire et étapes du développement

Les premières mentions du site remontent à 1250, Ewelina et 1255, Eweleina. Ce nom, dérivé du patois, signifie « là où l'eau est facile ». L'occupation du site, qui est implanté sur une plate-forme de glaciation, au pied du cône de déjection d'un pierrier, en surplomb de la Borgne, pourrait remonter à l'époque préhistorique. Au Moyen Age, Evolène formait une commune unique avec Saint-Martin, sous le nom d'Hérens qui se transmet, par la suite, à toute la vallée. Après avoir appartenu aux d'Ayent, aux de Langin, aux de Bex, Evolène passa entre les mains du chapitre de Sion, qui, en 1195, sépara la commune en deux parties ; alors que le territoire situé sur la rive gauche de la Borgne était administré par les de la Tour, les Rarogne de Montville reçurent en fief toute la rive droite, avec les principales agglomérations de la vallée, dont le village d'Evolène. Les droits des de la Tour revinrent au chapitre en 1375, ceux des Rarogne en 1451, après le décès du dernier représentant de la famille. Dès lors, et jusqu'en 1798, l'évêché et le chapitre de Sion gèrent en commun les droits de la vallée.

Avant le milieu du 19<sup>e</sup> siècle, le site se composait du seul vieux village (1), au caractère fortement introverti se reflétant dans sa structure concentrée. En 1852–55 fut édifiée, sur l'emplacement d'un sanctuaire du 15<sup>e</sup> siècle, l'église paroissiale (1.0.1), dans le style néo-classique ; de taille très importante, elle s'accompagna de la création d'une place (1.0.2), entraînant une modification locale du tissu. En 1858 fut édifié l'hôtel de la Dent-Blanche (0.0.10), prolongé par un petit parc alpin, à l'entrée sud du site. Entraînant certaines modifications du tissu, il contribua sans aucun doute à isoler un petit noyau rural (0.1), qui constitue aujourd'hui un élément marquant du site, malgré sa taille réduite. Cette configuration se retrouve sur la première édition de la carte Siegfried, publiée en 1878.

La fin du 19<sup>e</sup> siècle fut marquée par la poursuite du développement touristique, avec la création, en 1890, du grand hôtel d'Evolène (0.2.8), puis, en 1900, de l'hôtel Hermitage (0.2.9). Ces bâtiments s'implan-

tèrent le long de la route d'accès depuis la vallée, constituant un groupement linéaire faiblement densifié englobant quelques constructions rurales (0.2). En 1915 et en 1918, deux habitations collectives furent construites à l'entrée nord-ouest du site, dont l'une forme l'extrémité du noyau touristique, tandis que la plus récente est intégrée à un groupe de dépendances (0.0.21). Jusqu'à la création de la route d'évitement au nord-est du vieux village, sans doute postérieure à la Seconde Guerre mondiale, le site ne connut guère de changements ; cette route empêcha ultérieurement l'altération de l'ancienne voie de passage et lui permit de conserver pour l'essentiel son gabarit restreint et son caractère historique. Jusque vers 1960, le site conserva une couronne intacte de prés et de champs. Seules quelques constructions (0.0.18) s'implantèrent dans le prolongement du tissu historique, unilatéralement, le long de l'ancienne route de passage. A partir de 1970, et particulièrement dans les années 1990, diverses constructions, aussi bien des habitations individuelles que des immeubles, envahirent les abords proches (I et II). Certains des premiers bâtiments situés à la périphérie du tissu historique (0.0.23) n'ont qu'une faible incidence sur le site, dans la mesure où, malgré leur taille, ils respectent pour l'essentiel les typologies et les matériaux anciens. Les constructions suivantes, juxtaposées agressivement aux noyaux anciens ou isolées dans les prés constituent autant de perturbations graves du site et de ses silhouettes. Parallèlement, la baisse du tourisme hôtelier traditionnel a provoqué la fermeture de l'hôtel d'Evolène (0.2.8), transformé, dans les années 1990, en résidence de vacances. Sur le plan démographique, la population de la commune est restée relativement stable depuis le début du 20<sup>e</sup> siècle, passant de 1200 à 1465 habitants en 1990. Contrairement à d'autres communes, où cette activité est devenue presque symbolique, l'agriculture employait encore 12% de la population active en 1990.

## Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Le vieux village (1) regroupe, avec le noyau sud-est (0.1), pratiquement toutes les constructions antérieures au milieu du 19<sup>e</sup> siècle. Sa structure concentrée très caractéristique, fortement affirmée, correspond à une implantation sur une plate-forme certes étendue, mais dont toute la surface ne se prêtait sans doute pas à l'implantation de maisons du fait de la menace permanente de chutes de rochers – dont on trouve des traces jusqu'à la périphérie du tissu ancien. Cette structure se caractérise également par la présence d'enclaves relativement étendues, occupées par des jardins qui créent autant de « respirations » dans le tissu. L'épine dorsale est constituée par la grand'rue (1.0.3), qui servit de route de passage jusqu'au milieu du 20<sup>e</sup> siècle et présente un tracé quasi linéaire. Elle regroupe sur son parcours certaines des constructions les plus intéressantes du site et se caractérise par une dominante de maisons en madriers en amont, au nord de la voie, souvent de grande taille et comptant jusqu'à quatre niveaux ; présentant leurs pignons sur rue, elles possèdent fréquemment des balcons latéraux très caractéristiques du type constructif de la vallée. Les constructions au sud de la voie, notamment à la hauteur de la place de l'église, présentent pour certaines un pignon en maçonnerie, plaqué sur une structure en madriers ; les chaînages et les encadrements sont peints en ocre ou en gris, avec décors de fleurs, de vases, d'armoiries combinés à des symboles religieux. D'inspiration baroque, ces décors remontent aux 17<sup>e</sup>–19<sup>e</sup> siècles. Malgré l'empreinte récente laissée sur les constructions par le développement touristique – implantation de boutiques en rez-de-chaussée, création de garages, etc. –, l'image traditionnelle du site s'est étonnamment bien conservée. Sur l'arrière, les constructions sont de taille plus modeste, se mélangent étroitement aux dépendances et ont gardé leur caractère rural d'origine. Seule la disparition progressive de l'activité rurale traditionnelle fait qu'elles sont en partie laissées à l'abandon, tout comme les jardins qui tendent à se transformer en terrains vagues – une évolution qui se prolonge par endroits jusque dans les abords proches. Si, sur le tracé de la grand'rue, les maisons ont conservé

dans une plus large mesure leur couverture traditionnelle en dalles de pierre, ces dernières tendent à être remplacées progressivement, dans tout le tissu, par des tuiles ou des écailles d'Eternit.

Le minuscule noyau (0.1) que l'hôtel de la Dent-Blanche sépare du vieux village présente des caractéristiques tout à fait voisines. D'origine plus récente, constitué sans doute au 19<sup>e</sup> siècle à partir d'un noyau de dépendances, il a par contre conservé une grande cohésion que renforce la présence de sapins dans les espaces intermédiaires et à la périphérie immédiate, qui lui confèrent l'image d'un îlot. A l'autre extrémité, une extension survenue au 19<sup>e</sup> siècle (0.2), qui associe constructions à usage touristique et tissu rural, crée aujourd'hui une transition à l'entrée du vieux village, tout en assurant une certaine continuité à l'espace de la grand'rue, propre à garantir la cohésion de son image.

Parmi les espaces environnants, celui situé au nord de la grand'rue (I) a heureusement, à quelques exceptions près, été épargné par les constructions neuves, même si un vaste parking asphalté et le terrain de football voisin modifient profondément son image d'origine. La poche située au dos de l'hôtel d'Evolène, à l'exception d'une maison individuelle dont l'implantation est particulièrement mal venue (0.0.17), a par contre à ce jour échappé à l'emprise du temps, conservant ses plantations, ses jardins et ses prés. Le long du parc alpin de l'hôtel de la Dent-Blanche, un canal d'irrigation (0.0.12) constitue le vestige d'un réseau de bisses beaucoup plus étendu. Aujourd'hui enterré sur la plus grande partie de son cours, il activait notamment un moulin (0.0.22), ultérieurement transformé en habitation, implanté dans le bas du site. Les terrains situés en aval (II) qui, jusque dans les années 1980, avaient largement résisté à toute urbanisation, ont depuis payé leur tribut au progrès. Aux noyaux anciens (0.0.18, 0.0.19), aux premiers immeubles de grande taille (0.0.23), encore très vernaculaires dans leur volumétrie, leur traitement et le choix de leurs matériaux, se sont ajoutées toute une série de constructions implantées au mépris de la morphologie historique du site. Elles allient démarche pastichante et inventions formelles exotiques (volumes torturés,

création de loggias et de balcons sur dalles en béton, ouvertures surdimensionnées, etc.). En contrebas de cette première plate-forme, dont la limite est fortement définie par une cassure de terrain, s'étendent les prés et les champs qui constituent l'ancienne aire inondable de la Borgne (IV) et jouxtent son cours (0.0.32). Ces terrains ont heureusement, à ce jour, échappé presque entièrement à l'urbanisation en cours.

### Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

Dans le vieux village (1), procéder à une revitalisation du tissu rural d'origine, en partie menacé d'abandon du fait de la disparition progressive de l'activité agricole traditionnelle ; à l'opposé, protéger le tracé de la grand'rue des transformations intempestives liées au tourisme.

Garantir une sauvegarde stricte des vides de construction dans le vieux village (1.0.4), occupés par des jardins, qui constituent un élément particulièrement caractéristique de sa morphologie historique.

Regrouper les nouvelles constructions aux deux extrémités du site (III), afin d'éviter que les abords proches (I et II) ne perdent totalement leur caractère d'origine ; un développement pourrait également être envisagé au nord de la route d'évitement, sous réserve d'une étude d'aménagement empêchant une urbanisation sauvage.

Eviter autant que possible toute extension au sud-ouest, dans l'ancienne aire inondable (IV) qui prolonge le cours de la Borgne ; si ces terrains sont en partie cachés depuis le site par une cassure du terrain, ils n'en occupent pas moins le premier plan de la silhouette du site, telle qu'on la perçoit depuis l'autre versant de la vallée.

### Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

☒☒/ Qualités de la situation

Implanté sur une plate-forme constituant un élargissement de la vallée, le site occupe une situation prépondérante, aux qualités paysagères élevées, du fait notamment de la conservation d'une ceinture verte continue, Elles sont à peine réduites par une urbanisation relativement importante, survenue au cours des deux dernières décennies, qui tend à brouiller la lecture du site et de ses diverses silhouettes ; c'est d'autant plus le cas que les nouvelles constructions s'implantent en priorité dans les endroits privilégiés.

☒☒☒/ Qualités spatiales

Les qualités spatiales du site sont prépondérantes le long de la grand'rue et, de manière générale, dans le coeur de l'agglomération historique, du fait notamment de la présence de plusieurs enclaves occupées par des jardins, qui créent autant de silhouettes intérieures. Partout ailleurs, elles demeurent évidentes, du fait d'une lecture toujours relativement claire de la transition entre le tissu, d'une part, et les prés et les champs qui le prolongent, d'autre part.

☒☒/ Qualités historico-architecturales

La présence d'un tissu rural clairement identifiable en tant que tel, auquel se superpose un développement touristique de la fin du 19<sup>e</sup> et du début du 20<sup>e</sup> siècle d'une rare lisibilité, confère au site des qualités historiques et architecturales plus qu'évidentes. La présence d'un nombre réduit d'éléments individuels saillants, à l'exception notable des maisons peintes situées à proximité de l'église, est en adéquation avec l'origine rurale modeste du site et ne diminue en rien ces qualités.

**Evolène**

Commune d'Evolène, district d'Hérens, canton du Valais

2<sup>e</sup> version 11.1996/jpl

CD n° 233 260  
Films n° 3964–3966 (1980);  
7842–7844 (1998)

Coordonnées de l'Index des localités  
585.022/112.373

Mandant  
Office fédéral de la culture (OFC)  
Section du patrimoine culturel et des  
monuments historiques

Mandataire  
Bureau pour l'ISOS  
Sibylle Heusser, arch. EPFZ  
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS  
Inventaire des sites construits à protéger  
en Suisse